

Vue bloc du programme des cours

Or Th Pr Au Cr

Bloc 1**Renseignements**

Madame Véra PIRLET
Service de Contrôle physique des radiations
Bât. B12B - Quartier Village 4
Clos Mercator 12 - 4000 Liège
Tél. 04/366.22.03
Fax : 04/366.28.76
Courriel : Vera.Pirlet@uliege.be

Cadre légal

A.R. du 20.07.01 (MB : 30.08.2001) : Arrêté royal portant règlement général de la protection de la population, des travailleurs et de l'environnement contre le danger des rayonnements ionisants.

Présentation

Service universitaire de Contrôle physique des radiations : <http://www2.ulg.ac.be/sucpr/>
Les cours suivants permettent d'obtenir le certificat requis pour le médecin qui souhaite utiliser les rayons X à des fins de diagnostic médical ou de traitement radioguidé.

Conditions d'accès

Cette formation s'adresse aux médecins spécialistes ou en cours de spécialisation.
Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le responsable de la formation pour examen de leur candidature.

Durée de la formation

- Trois cours (10 crédits)

Collégialité

Coordinateur : Véra PIRLET
Chantal HUMBLET, Philippe MARTINIVE, François MALCHAIR.

Evaluation

La réussite des examens permet l'obtention du certificat.

Frais d'inscription

- 161#

Cours obligatoires

RADI2000-4	<i>Les bases physiques de la radiologie médicale, y compris la dosimétrie des radiations</i> - Françoise MALCHAIR	30	20	-	6
MCER0007-1	<i>Radiobiologie cellulaire et humaine : histopathologie et biochimie</i> - Chantal HUMBLET, Philippe MARTINIVE	10	-	-	2
MCER0006-1	<i>Règles pratiques de radioprotection et législation</i> - Véra PIRLET	16	-	-	2